

L'estimation du revenu  
des ménages agricoles :  
approches microéconomiques

*Jean-Louis BRANGEON,  
Guenhaël JÉGOUZO*

*Agricultural households  
income assessment:  
microeconomic  
approaches*

*Summary – New forms of state income support for farmers require knowledge of the statistical distribution of farming households according to their total income. However, France has no reliable means of analysing that distribution yet, particularly of low income groups. Realized improvements are very small as we see in revisiting measurement of farmers' personal incomes. Households here considered are those of farmers working exclusively or principally in agriculture. Four sources of microdata are examined: the Farm Accountancy Data Network (RICA in France), tax data, household surveys with interview, other operations such as the "analysis" of Farming Statistics.*

*RICA is the best tool of agricultural income's measurement for professional farms. With the pluriannual results it is possible to distinguish transient low incomes and persistent low incomes. So we know that if 35 % of holdings belonging to network from 1982 to 1986 (n = 2207) have a negative or zero net income (after payment of compulsory social insurances contributions) during a year at least, more than half of deficits last only one year. If 66 % of holdings have a small net income, i.e. lower than 40 000 F, during one year at least, only 25 % – but it's still much – have such an income during five years. But the lowest area of distribution is partly excluded, smallest holdings being out of survey field. Another restriction is that RICA in France has not for target to capture family incomes from non agricultural origins.*

*If surveys on fiscal revenues include incomes of all origins, underestimation is important and varying among households. Number of low total incomes is overestimated. However it is the less imperfect source on farmer's non agricultural incomes: wages are better known; and error margin being less for selected categories of households, these results can be useful to support assumptions on amounts per categories of total fiscal and non fiscal revenues.*

*Although for few years household interview surveys have several questions on incomes, their results on this point for farmers are disappointing.*

*"Analysis" of farm statistics is an evaluation of global income (farm income + other gainful activity return + retirement pension) obtained by families living or working in farms, for selected years. Several of family incomes are calculated by standards. So data are potential incomes at level of each family; but groups' means allow to estimate some disparities.*

*As to implementation of agro-social policy, it refers to personal incomes which usually are roughly estimated.*

*This review leads to specify what partial studies of personal distribution are today possible for farm and non agricultural income of farmers working exclusively or principally in agriculture. Suggestions are made to attempt an improvement of present measurement.*

**Key-words:**

*France, agricultural income,  
farming households incomes,  
low income, fiscal income,  
farm accountancy data  
network.*

**L'estimation du revenu  
des ménages agricoles:  
approches  
microéconomiques**

**Mots-clés:** revenu agricole,  
revenu des ménages  
agricoles, bas revenu,  
revenu fiscal, RICA, France.

**Résumé –** Si les nouvelles formes du soutien du revenu des agriculteurs par les pouvoirs publics appellent une connaissance de la distribution statistique des ménages agricoles selon leur revenu total, les outils d'une mesure fiable de cette dispersion – et en particulier des bas revenus – n'existent toujours pas en France. On présente, à cet égard, les apports de quatre sources de microdonnées: le RICA, la source fiscale, l'enquête par interview auprès des ménages, enfin d'autres opérations comme "l'Analyse" de la Statistique Agricole. Cet examen permet de préciser les analyses partielles actuellement possibles de la répartition des revenus agricoles et non agricoles des agriculteurs.

\* Chercheur à la station d'économie et sociologie rurales de l'INRA de Rennes  
65, rue de Saint-Brieuc, 35042 Rennes Cedex

La réforme de la PAC conduit à accorder un intérêt accru à la distribution des revenus des exploitations et des ménages agricoles. Dorénavant apparaît en effet une volonté des autorités européennes de "canaliser davantage les aides pour qu'elles profitent essentiellement aux agriculteurs n'ayant qu'un revenu modeste" (Commission des Communautés européennes, 1991, p. 21).

Les inégalités de revenu agricole, par exploitation ou par travailleur, sont de fait importantes comme l'ont souligné depuis longtemps de nombreux auteurs. En France, une estimation récente a été réalisée pour le champ couvert par le RICA (Barkaoui, Butault, Rousselle, 1991) : s'agissant des exploitations appartenant au réseau en 1987-1988-1989, la moitié d'entre elles se partage autour de 20% du résultat courant avant impôt, tandis que la moitié de celui-ci échoit à environ 20% des unités considérées<sup>(1)</sup>.

On sait qu'un soutien des prix proportionnel aux quantités vendues contribue à amplifier les écarts de revenu par la création d'une rente institutionnelle. Or un tel mécanisme a été appliqué par la PAC avec, il est vrai, divers correctifs. Des réformes sont proposées dans un souci de solidarité mais d'abord parce que la politique actuelle favorise la création d'excédents, obtenus de surcroît en portant atteinte à l'environnement, et comporte à long terme une menace pour le maintien – souhaité par ailleurs – d'un peuplement agricole sur l'ensemble du territoire.

Si, malgré les importants crédits consacrés à l'agriculture, beaucoup de revenus tirés de l'activité agricole continuent à se situer à un niveau bas ou très bas, même au sein de l'agriculture exercée à titre principal, qu'en est-il des revenus totaux des ménages d'agriculteurs? Divers indices (petites dépenses familiales, logement médiocre) permettent seulement de présumer que les ressources totales peuvent être assez souvent, elles aussi, des plus modestes. Il y a lieu de relever à cet égard que le régime des aides directes au revenu institué fin 1989 par la Commission européenne - dont l'application a donné lieu à la mise en place en France de deux programmes d'aides au revenu agricole (PARA): l'un ovin en 1990, l'autre bovin en 1991 – prend comme référence "le revenu familial global", les subventions étant attribuées lorsque celui-ci n'atteint pas, par unité de travail, 70% du produit intérieur brut national par actif.

Dans ce nouveau contexte, se pose la question de savoir quelle connaissance statistique existe dorénavant, en France, de la répartition des ménages agricoles selon à la fois leur revenu agricole et non agricole. Les modes d'évaluation des revenus en agriculture ont été plusieurs fois exposés (Greiner, 1976, Girard *et al.*, 1977, Vert, 1986); les lacunes de

<sup>(1)</sup> La fiabilité des statistiques est d'une importance évidente pour l'étude des inégalités. L'étape des données ayant pu être franchie, il existe plusieurs outils de mesure de la dispersion ou de la concentration; pour une présentation récente, cf. Villeneuve, 1989.

l'information ont été mises en évidence. Il faut déterminer si des progrès ont pu être réalisés ou si l'ignorance reste grande. Il est souvent affirmé que les revenus non agricoles des agriculteurs deviennent fréquents et importants dans de nombreux pays (Hill, 1989a, p.105 et 156); ces nouvelles ressources peuvent-elles être appréhendées de manière rigoureuse en France ?

Les comptes macroéconomiques, qu'ils soient relatifs aux revenus des exploitations agricoles ou à ceux des ménages d'agriculteurs exploitants, donnent les mesures les plus complètes. D'une part, les comptes annuels de la branche évaluent un revenu brut agricole (RBA): celui-ci ajoute au revenu issu de la production agricole (les activités para-agricoles exercées au sein des exploitations étant donc omises) les transferts sociaux du régime des exploitants agricoles actifs. Ces évaluations globales ont un double complément :

– Les "comptes par catégories d'exploitation" donnent, pour le résultat brut et le résultat net d'exploitation (RBE et RNE, par exploitation et par unité-travailleur annuelle familiale), des chiffres détaillés par orientation dominante de production dans le champ des exploitations à temps complet. Les estimations du compte national sont ventilées selon 14 orientations technico-économiques (SCEES, 1991, p. 110-114).

– Les comptes départementaux et régionaux de la branche agricole et des exploitations agricoles chiffrant, eux aussi, les RBE et RNE. Ils sont établis sur la base de statistiques locales, une cohérence étant assurée avec le compte national.

D'autre part, pour 1956 la première fois, et ensuite pour 1962, 1965, 1970, 1975, 1979, 1984 à 1989, des comptes de ressources ont été dressés par l'INSEE selon les catégories socioprofessionnelles de ménage dont celle des agriculteurs exploitants à titre exclusif ou principal. Ces évaluations indiquent ce qu'est, dans la population agricole ainsi définie, le revenu total par ménage et par unité de consommation en moyenne dans la France entière<sup>(2)</sup>. Des comparaisons peuvent être faites avec les autres groupes socioprofessionnels. Mais aucune décontraction n'est effectuée par région ou orientation de production.

Comme il a été souvent souligné (Allain, 1990, p. 281), ces évaluations macroéconomiques demandent à être complétées par des comptes microéconomiques, les dispersions autour des moyennes nationales ou départementales étant importantes. Il faut rechercher les distributions et déterminer dans quelle mesure les bas revenus que les pouvoirs publics veulent combattre sont nombreux, importants, récurrents. Mais qu'il s'agisse du seul revenu agricole ou de l'ensemble des ressources des mé-

<sup>(2)</sup> Pour la dernière publication détaillée, cf. Gombert, 1985. Le revenu total de ces comptes inclut l'autologement et les prestations sociales en nature; il est calculé avant impôts directs et comme revenu disponible i.e. après impôts (mais avant intérêts pour la consommation).

nages, la connaissance microéconomique reste lacunaire ou fragile, tout spécialement pour ce qui concerne le bas de la distribution.

Nous allons le voir en examinant successivement l'apport du RICA (I) puis la statistique fiscale (II), les données de revenus des enquêtes par interview auprès des ménages (III), enfin quelques autres évaluations (IV)<sup>(3)</sup>.

L'agriculture considérée est celle qui est exercée à titre exclusif ou principal. Le revenu total du ménage ou de la famille agricole, auquel on se réfère, comprend le revenu tiré de l'exploitation agricole et les autres ressources de l'unité domestique : soit primaires (revenus d'activité non agricole ou de la propriété) soit de redistribution (prestations familiales et prestations vieillesse). Il ne s'agit pas d'un revenu élargi qui incluerait les gains et pertes en capital, l'équivalent revenu issu du patrimoine (Hill, 1989a, p. 180 sq), l'ensemble de la production domestique, les services fournis à titre gratuit ou semi-gratuit par les collectivités publiques, enfin les biens d'environnement.

S'agissant des notions de ménage ou de famille utilisées comme indicateurs de l'unité autonome de perception et d'utilisation du revenu, on peut se reporter à l'essai de clarification donné par Brangeon *et al.*, octobre 1991b, p. 10-17 ; une distinction est introduite entre "ménage-logement" et "ménage-budget". Le premier est composé de l'ensemble des personnes qui vivent dans la même unité d'habitation et l'hypothèse est faite que tous les revenus de tous les résidents sont mis en commun. Le second est constitué des personnes qui gèrent effectivement ensemble leurs revenus ; un ménage-logement peut ainsi comprendre un seul ou plusieurs ménage(s)-budget(s).

## QUELLE CONNAISSANCE DES REVENUS AGRICOLES LE RICA FOURNIT-IL ?

Le RICA est le meilleur des instruments de mesure des revenus agricoles pour l'agriculture professionnelle – celle des exploitations à temps complet i.e. qui emploient au moins une UTA, unité-travailleur annuelle – soit un sous-ensemble proche de celui que nous considérons au titre du revenu total des ménages. Mais il faut préciser la portée des évaluations qu'il peut fournir sur la distribution des exploitations par classe de revenu.

---

<sup>(3)</sup> On ne présentera pas les comptabilités tenues par les Centres de gestion. Telle note (Viallon, 1984) souligne l'hétérogénéité des systèmes comptables adoptés et des méthodes d'évaluation.

## Une bonne évaluation pour un champ étendu

La qualité de la mesure tient à l'importance de l'organisation progressivement mise en place. Dès l'origine, des instructions ont précisé le plan des comptes à ouvrir (en conformité, à partir de 1970, avec le plan comptable agricole approuvé par le Conseil national de la comptabilité), le contenu particulier de certains comptes, les nomenclatures à utiliser, les données techniques à collecter (Blogowski, 1982, p. 21). Des programmes d'apurement ont été élaborés et des procédures de correction des erreurs mises en œuvre.

Pour améliorer la portée statistique des résultats, la taille de l'échantillon a été constamment accrue depuis l'origine. En 1977, ont été intégrées des exploitations bénéficiant d'un plan de développement ou d'une aide à la modernisation. Une autre étape a été franchie dix ans plus tard avec l'introduction d'exploitations au régime fiscal du bénéfice réel. En 1988, le réseau atteint ainsi un effectif d'un peu plus de 7 000.

Cet échantillon – qui est constitué selon la méthode des quotas – est stratifié en vue de refléter l'hétérogénéité du champ d'observation, les exploitations de l'univers étant réparties en strates définies par une classe de dimension économique (exprimée en marge brute standard : MBS), une orientation technico-économique et une région de localisation.

## Mais une connaissance statistique incomplète pour cause d'exclusion

Il s'agit d'un aspect du problème de sous-dimensionnement du réseau et à cet égard il n'a pas été possible de faire des progrès dans le temps. Depuis 1987 sont exclues du champ d'observation les exploitations professionnelles dont la MBS est inférieure à 9 600 unités de compte européennes (en base 1986) soit 12 équivalents hectares de blé (ehb); auparavant le seuil était de 10 ehb. Il en résulte que sur 645 000 exploitations à temps complet, environ 100 000 ne sont pas représentées (chiffres du recensement agricole de 1988).

Non seulement les très petites exploitations sont ainsi absentes du RICA, mais les moins petites sont proportionnellement moins représentées que les autres strates alors que l'hétérogénéité interne du groupe est sans doute aussi importante : en 1988, le coefficient d'extrapolation est de 267 dans la plus basse classe de MBS (de 12 à 24 ehb), contre 95 en moyenne dans l'ensemble de l'échantillon. C'est que les petits agriculteurs se portent moins souvent volontaires pour des opérations d'enregistrement comptable, et peu nombreuses sont les petites exploitations avec comptabilité aidée, plan de développement ou imposition au béné-

fice réel; enfin, la petite exploitation à titre principal n'emploie pas toujours une UTA.

En 1978, puis de 1981 à 1985, une enquête sur les recettes et dépenses des exploitations agricoles (ERDEXA) avec enregistrements allégés avait permis d'étendre le champ d'observation des revenus à l'ensemble des exploitations, y compris celles à temps partiel, l'échantillon comprenant 10000 unités. De la jonction des résultats du RICA et de l'ERDEXA est né le système intégré d'investigation des flux financiers (SIIFF). Les enquêteurs ayant des difficultés à obtenir les informations voulues, l'expérience a été abandonnée.

La limitation du champ du RICA a une conséquence importante pour la connaissance statistique de la distribution du revenu agricole dans l'agriculture professionnelle: la répartition est tronquée vers le bas. Ainsi le RICA n'est pas un bon instrument de mesure des bas revenus, ceux-ci étant plus fréquents dans les exploitations de faible MBS. Dès lors il n'existe aucun outil satisfaisant d'évaluation des bas revenus agricoles, alors même que ce sont ceux-ci que les pouvoirs publics semblent dorénavant vouloir soutenir davantage.

### **Un problème dans l'utilisation des résultats: bas revenus provisoires ou durables?**

Les résultats publiés sont généralement des données annuelles. Or on sait que le revenu agricole fluctue beaucoup au niveau individuel à cause de variations à la fois dans les quantités et les prix. Ceci affecte tout particulièrement certaines orientations technico-économiques (fruits, vin, viande porcine, aviculture). Des revenus agricoles négatifs apparaissent chaque année. Ces déficits sont-ils provisoires ou durables? La même question se pose pour les petits revenus positifs. Le déterminer suppose que les mêmes exploitations restent assez longtemps dans le RICA et que les fichiers soient organisés pour fournir des moyennes pluriannuelles.

La question paraît d'importance comme le montre une vérification permise par un panel reconstitué pour les années 1982 à 1986 ( $n = 2207$ , échantillon non extrapolable)<sup>(4)</sup>. Le revenu agricole considéré est net de cotisations sociales payées pour la main-d'œuvre non salariée; est classé comme bas un revenu par exploitation qui est inférieur à l'équivalent d'un SMIC net moyen des années 82-86 (environ 40000 F, en F 1984).

Si 35 % des exploitations ont eu un revenu négatif ou nul pendant au moins un an, le plus souvent celui-ci ne s'est pas répété au cours de la période considérée (tableau 1). Un peu plus de la moitié des déficits ne dure

---

<sup>(4)</sup> Ce dépouillement fait suite à un premier effectué pour les exercices comptables 1979 à 1981 et limité aux déficits (cf. Brangeon *et al.*, janvier 1991a, p. 38).

qu'une seule année. Très rares sont ceux qui persistent pendant quatre ou cinq ans. La tendance est identique pour les petits revenus positifs, même si elle est moins prononcée. Au total, deux exploitations sur trois ont un revenu annuel négatif ou faible (tableau 2); mais seulement une sur quatre – ce qui est encore beaucoup – n'obtient qu'un bas revenu quinquennal. La quasi-totalité des exploitations au bas de la distribution pendant une seule année ne sont pas dans une telle situation en moyenne sur cinq ans.

Tableau 1.  
Répartition des exploitations selon leur nombre de revenus annuels négatifs ou nuls (1982-1986)

	Aucun	Un	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Ensemble
Nombre	1 431	422	193	102	44	15	2 207
%	65	19	9	4	2	1	100

Source: RICA, exploitations présentes dans l'échantillon de 1982 à 1986

Le caractère transitoire ou permanent des revenus médiocres apparaît variable selon la taille économique de l'exploitation (tableaux 2 et 3). Alors que 37% de l'ensemble des exploitations avec au moins un bas revenu annuel ont aussi un revenu pluriannuel faible, il en est ainsi 72 fois sur cent dans la plus basse classe de MBS, entre 10 et 20 équivalents-hectares de blé. Les déficits ou la médiocre rentabilité existent dans les unités de grande dimension, même dans celles de 100 ehb ou plus. C'est cependant en dessous de 20 ehb que les revenus sont nombreux à être durablement bas. L'existence d'un revenu pluriannuel relativement élevé malgré la présence d'au moins un revenu annuel médiocre concerne surtout les grandes exploitations.

Tableau 2.  
Répartition des exploitations selon leur nombre de revenus annuels négatifs, nuls ou inférieurs à 40000 F\* : variation selon la taille économique (1982-1986)

		Aucun	Un	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Ensemble
<b>MBS moyenne sur 5 ans:</b>								
- de 4000 à < 8000 UCE	Nombre	29	21	20	40	53	37	200
	%	14,5	10,5	10,0	20,0	26,5	18,5	100
- de 8000 à < 16000	Nombre	267	181	170	135	100	57	910
	%	29,3	19,9	18,7	14,8	11,0	6,3	100
- de 16000 à < 40000	Nombre	407	251	153	90	43	27	971
	%	41,9	25,8	15,8	9,3	4,4	2,8	100
- 40000 ou plus	Nombre	48	32	24	13	5	4	126
	%	38,1	25,4	19,0		17,5		100
Ensemble	Nombre	751	485	367	278	201	125	2 207
	%	34,0	22,0	16,6	12,6	9,1	5,7	100
% pour cent exploitations avec au moins un bas revenu annuel			33,3	25,2	19,1	13,8	8,6	100

(n = 1456)

Source: RICA, exploitations présentes dans l'échantillon de 1982 à 1986

\* en francs constants de 1984



La conclusion est que l'on surestimerait la fréquence et l'importance des bas revenus en se fondant sur les résultats d'un seul exercice comptable du RICA, beaucoup de faibles revenus ne l'étant qu'à titre provisoire. Un risque inverse se produirait en ne tenant pas compte du fait que les exploitations de petite taille (celles de moins de 20 ehb) sont moins ou pas du tout représentées dans le réseau.

Une autre limitation du RICA français, qui n'existe pas dans plusieurs autres pays, est de ne pas relier le revenu de l'exploitation aux autres revenus de la famille de l'exploitant.

Tableau 3.  
Sur cent exploitations ayant pendant au moins une année un revenu agricole négatif ou inférieur à 40 000 F\*, combien ont un revenu en moyenne inférieur à 40 000 F pendant cinq ans?

Classe de MBS moyenne (1982-1986)				
4 000 à < 8 000 UCE	8 000 à < 16 000	16 000 à < 40 000	40 000 ou plus	Ensemble
72	39	26	25	37

Source: RICA, exploitations présentes dans l'échantillon de 1982 à 1986

\* en francs constants de 1984

### Tous les revenus des exploitations, mais seulement ceux-ci

Les produits des activités para-agricoles (agrotourisme par exemple) sont inclus mais ne sont pas toujours bien "enseignés". Par ailleurs les rémunérations ou vacations des dirigeants et administrateurs des organismes professionnels agricoles semblent exclues. Plus généralement, le RICA français ne s'est pas donné pour objectif de saisir aussi les revenus en provenance de sources non agricoles des familles d'exploitants.

Sans doute existe-t-il une estimation des apports privés. Mais les revenus non agricoles ne transitent pas toujours par la trésorerie de l'exploitation. Lorsqu'ils sont inscrits au compte 108, compte de l'exploitant, il n'est pas possible de les identifier précisément. Cette double lacune résulterait du coût des comptabilités et du souhait des agriculteurs de ne pas tout montrer à leur comptable<sup>(5)</sup>. D'ailleurs, depuis 1987, seul le solde du compte 108 (prélèvement net) est collecté et intégré dans le fichier des résultats du réseau.

LERDEXA relevait, pour l'exploitant et tous les membres de la famille vivant sur l'exploitation, la nature de leur éventuelle profession extérieure et le revenu annuel procuré par cette activité. Cela n'a pas été repris dans le RICA.

Tous les revenus autres qu'agricoles sont par contre évalués, depuis de nombreuses années, dans les RICA allemand, danois, hollandais (Hill,

<sup>(5)</sup> Informations fournies par le Service régional de Statistique agricole de Bretagne.

1989b, pp. 53-55 et 61). Le Royaume-Uni a ajouté récemment quelques questions à ce sujet. Reste à savoir quelle marge d'erreur affecte les revenus ainsi déclarés. Hors CEE, plusieurs pays procèdent également à des évaluations microéconomiques des revenus autres qu'agricoles soit au sein d'échantillons comptables (Suisse) soit à l'occasion d'enquêtes déclaratives (Etats-Unis); les résultats publiés ne sont pas accompagnés de commentaires sur la qualité des estimations.

En résumé, malgré son importance, le RICA français ne fournit actuellement qu'une connaissance statistique partielle à plusieurs égards du revenu obtenu par les agriculteurs, même pour la partie qui provient de l'exploitation. La quantité d'informations disponibles est plus grande dans d'autres pays<sup>(6)</sup>. Dans ses "nouveaux plans pour le RICA", la Commission des Communautés européennes<sup>(7)</sup> préconise, pour tous les Etats membres, d'inclure les petites exploitations dans le champ d'observation et de compléter la mesure du revenu agricole par celle des autres revenus des familles agricoles. Une meilleure estimation des bas revenus agricoles impliquerait aussi d'aller vers des résultats pluriannuels.

## DU REVENU AGRICOLE AU REVENU TOTAL : LA SOURCE FISCALE

A l'initiative et sous la responsabilité de l'INSEE, les déclarations d'impôt sur le revenu (IRPP) font l'objet, à intervalles variables, d'un dépouillement statistique par catégorie socioprofessionnelle (CSP) de ménage, à partir d'un échantillon de logements. Sept enquêtes fiscales ont eu lieu jusqu'à présent (1956, 1962, 1965, 1970, 1975, 1979, 1984), auxquelles il faut ajouter plusieurs enquêtes spécifiques relatives aux revenus fiscaux des familles d'exploitants agricoles ou foyers avec bénéfice agricole (appelées ERFA; en 1971, 1975, 1979, 1984).

Bien qu'elle couvre un grand nombre de revenus, la source fiscale a pour limite majeure d'être doublement incomplète: tous les revenus ne sont pas imposables; et les revenus soumis à l'impôt sont soit mal connus du fisc soit ignorés parce que totalement dissimulés. Le caractère incomplet des revenus fiscaux est bien mis en évidence par leur comparaison avec les revenus des ménages évalués en comptabilité nationale: les premiers sont inférieurs de 30% en 1984 (Canceill, 1989, p. 22). Le

<sup>(6)</sup> En revanche, les estimations macroéconomiques du revenu global des ménages agricoles sont plus avancées en France que dans la plupart des autres pays de la CEE comme il apparaît dans une opération en cours conduite par l'Offices statistique des Communautés européennes.

<sup>(7)</sup> Rapport de la Commission au Conseil sur le Réseau d'Information Comptable Agricole, avril 1990, Bruxelles, 8 p.; p. 5.